

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1466 - 22 février 1990 - 2,5 F

D 1466 **BRÉSIL: L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT**
DU P. GABRIEL MAIRE

Suite à l'assassinat par balle du P. Gabriel Maire le 23 décembre 1989 dans les faubourgs de la capitale de l'Etat d'Espírito Santo (cf. DIAL D 1448), une enquête a été ouverte. La police de l'Etat ayant été dessaisie au profit de la police fédérale, celle-ci a fait inculper deux personnes: Fábio Nascimento da Silva et Nilson Ferreira Celestino. Ce dernier a déclaré être l'assassin. Le 12 janvier 1990, la police fédérale concluait son enquête sur la thèse du crime de droit commun, et non de crime sur commande.

Pour sa part la Commission justice et paix du diocèse maintient qu'il convient d'étudier la thèse du crime sur commande. Elle se base pour cela sur trois témoignages récusés par la police: celui d'un paroissien, celui d'un homme et d'une femme témoins oculaires, et celui d'un autre homme et d'une autre femme également témoins oculaires. Tout porte à penser que l'auteur du crime est une autre personne que les deux inculpés qui n'auraient, en ce cas, joué qu'un rôle de figurants.

C'est dans ce contexte que se situe la déclaration suivante de l'archevêché de Vitória.

Note DIAL

COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU DIOCÈSE DE VITÓRIA

Comme la presse l'a annoncé, la police fédérale a clos son enquête sur l'assassinat du P. Gabriel Maire et a transmis ses conclusions à l'instance appropriée du pouvoir judiciaire; le représentant du ministère public transmettra à la chambre d'accusation, dans les prochains jours, le dossier de ceux qui, jusqu'à maintenant, ont été inculpés comme auteurs présumés du crime.

La presse a également annoncé que la police fédérale, le substitut du procureur et le représentant désigné par l'Ordre des avocats du Brésil, section de l'Espírito Santo, excluent que l'assassinat du P. Gabriel ait été un crime sur commande.

Devant cela le diocèse de Vitória déclare publiquement ce qui suit:

1) Nous ne sommes pas convaincus que le P. Gabriel ait été victime d'un crime de droit commun. En effet, de nombreuses circonstances du crime n'ont pas encore été éclaircies, tout comme ne l'ont pas été certaines contradictions dans les témoignages des inculpés.

2) Nous estimons que l'hypothèse du crime sur commande doit être maintenue pour les recherches, compte tenu que le P. Gabriel avait reçu des menaces et que d'autres membres de notre Eglise, liés à lui, continuent d'en recevoir.

3) Nous regrettons qu'au cours de l'enquête policière les témoins présentés par le diocèse n'aient pas été entendus et que toutes les démarches demandées par eux n'aient pas été effectuées.

4) Nous redisons notre confiance dans la sincérité des témoins qui se sont présentés spontanément et qui ont été adressés à la police fédérale par le diocèse de Vitória. En même temps nous nous élevons contre le fait que ces témoins aient été injustement qualifiés de faux.

5) Nous précisons que le diocèse n'a pas caché de témoins; il a simplement agi avec la prudence nécessaire, en protégeant leur identité pour leur éviter d'éventuelles représailles. C'est d'ailleurs l'obligation du ministère public.

6) Nous sommes sûrs que d'autres personnes ayant connaissance de faits se rapportant à la mort du P. Gabriel, se présenteront pour déposer, par amour de la vérité et de la justice.

7) Nous saluons publiquement les efforts inlassables de Me Ewerton Montenegro Guimarães dans la recherche des éléments concernant l'assassinat du P. Gabriel.

8) Nous espérons que la justice fera tout ce qui est en son pouvoir pour que ce crime soit dûment éclairci et pour que la vérité éclate, conformément à la volonté de Dieu et à l'attente du peuple qui, depuis longtemps, assiste dans la frustration au triomphe de l'impunité.

9) Nous voulons qu'il soit clair que nous ne sommes aucunement intéressés à "fabriquer" un martyr. Le vrai martyr du P. Gabriel s'était déjà concrétisé dans son dévouement au peuple souffrant et martyrisé par l'injustice sociale et l'oppression.

10) Nous demandons à Dieu d'éclairer les pouvoirs publics et toutes les personnes de bien afin que tous contribuent à l'instauration de la justice, à l'éclat de la vérité et au règne de la paix.

"Heureux ceux qui ont faim et soif de justice,
car ils seront rassasiés" (Mt 5,6).

Vitória, le 28 janvier 1990

Mgr Silvestre Luis Scandián
archevêque métropolitain

Mgr Geraldo Lyrio Rocha
évêque auxiliaire

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous
vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 350 F - Etranger 410 F - Avion 480 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441

D 1466-2/2